



La croissance, déjà faible, de la population du Grand Est ralentit

Au 1^{er} janvier 2016, le Grand Est compte 5,6 millions d'habitants. Entre 2011 et 2016, la population de la région augmente en moyenne de 0,1 % par an, un rythme inférieur de moitié à celui de la période précédente et à la moyenne nationale (+ 0,4 %). La population continue de diminuer dans les départements à dominante rurale. L'Aube et le Bas-Rhin sont les seuls dont le solde migratoire est positif, l'augmentation régionale reposant uniquement sur l'excédent naturel. Les communes de 20 000 à 50 000 habitants, souvent centres de pôle urbain, perdent des habitants, alors que la population des plus petites communes reste stable. Cinq ans plus tôt, ces dernières progressaient encore vigoureusement. Les 50 communes les plus peuplées rassemblent un tiers de la population. Parmi elles, les communes de banlieue présentent les plus fortes croissances démographiques.

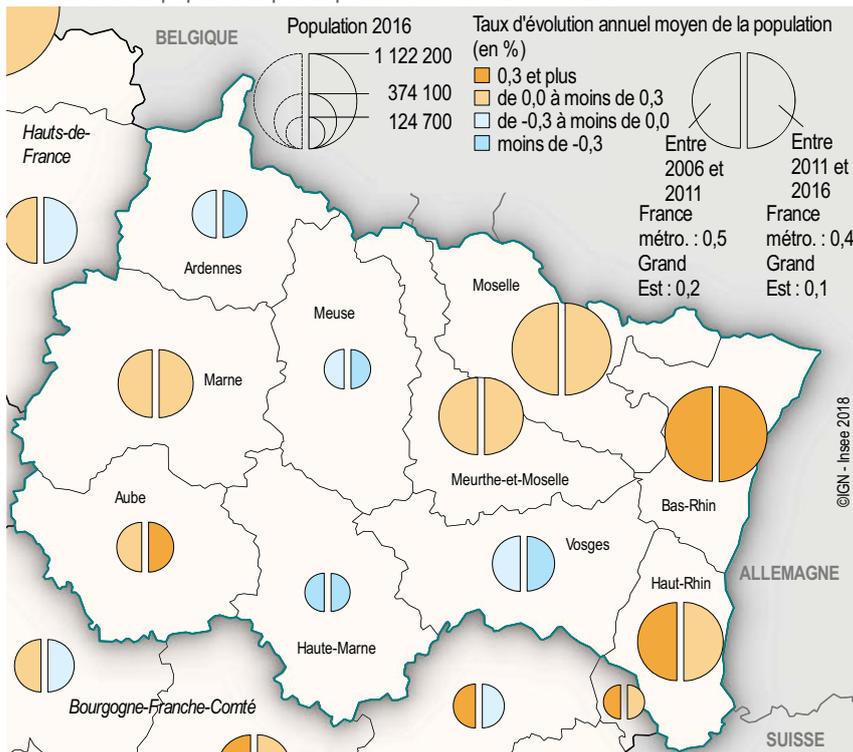
Thibaut Martini, Vincent Nieto, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, le Grand Est compte 5 555 186 habitants, ce qui représente 8,4 % de la population nationale. Les Grandestois se répartissent dans 5 132 communes, soit 14,5 % de l'ensemble des communes de France (hors Mayotte). Entre 2011 et 2016, leur nombre a progressé de 0,1 % en moyenne chaque année, soit de 16 105 personnes de plus. La croissance déjà faible sur les cinq années précédentes (0,2 % pour 2006-2011), ralentit nettement (0,1 % pour 2011-2016). Avec la région Bourgogne-Franche-Comté, l'excédent démographique est le plus faible de métropole. Au niveau national, le rythme de progression diminue légèrement, la population continuant d'augmenter vigoureusement (+ 0,4 % en moyenne annuelle entre 2011 et 2016, après + 0,5 % entre 2006 et 2011).

Dans le Grand Est, l'accroissement du nombre d'habitants est uniquement dû au solde naturel, différence entre naissances et décès, qui permet une augmentation de la population d'un peu plus de 0,2 % par an entre 2011 et 2016. Il s'est toutefois dégradé par rapport à la période

1 Forte baisse de la population dans les Ardennes, la Meuse, la Haute-Marne et les Vosges

Évolution de la population par département entre 2006 et 2016



Source : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016.

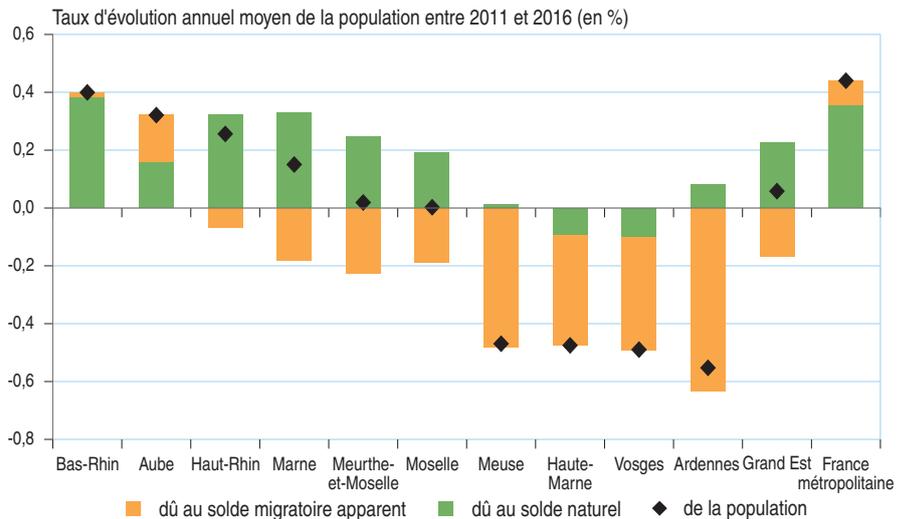
2006-2011 (+ 0,3 %), avec l'effet combiné de la baisse des naissances et de la hausse des décès. Le solde migratoire apparent est quant à lui négatif et conduit à une diminution de la population d'un peu moins de 0,2 % par an, comme sur la période précédente. L'attrait de la région sur les populations reste ainsi limité, le solde migratoire étant l'un des plus faibles de métropole après ceux d'Île-de-France et des Hauts-de-France.

La baisse de la population dans les départements à dominante rurale se prolonge

La population croît dans seulement la moitié des départements du Grand Est entre 2011 et 2016 (figures 1 et 2). La population des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Meuse et des Vosges, départements les moins peuplés de la région, diminue de -0,6 % à -0,5 %. Ces évolutions confirment une tendance à la baisse déjà constatée sur les dix dernières années. Celle-ci s'accroît même entre 2011 et 2016, sauf pour la Haute-Marne. Dans ce dernier, le déficit démographique y est important depuis 2006. C'est avant tout le solde migratoire apparent, déficitaire, qui pèse sur l'évolution de la population dans ces départements. Dans la Haute-Marne et les Vosges, il s'accompagne également d'un solde naturel négatif (-0,1 %), en lien avec une population vieillissante.

En Meurthe-et-Moselle et en Moselle, la population reste stable sur la période récente, alors qu'elle augmentait entre 2006 et 2011. Le déficit migratoire s'aggrave dans ces départements et compense dorénavant le solde naturel, également en recul, mais toujours positif. Le nombre d'habitants augmente en revanche nettement dans le Bas-Rhin et l'Aube (+0,4 % et +0,3 %). Le rythme de progression y est constant depuis 2006. Ces départements sont les seuls où le solde migratoire apparent est positif grâce au dynamisme de l'aire

2 Aube et Bas-Rhin, seuls départements du Grand Est où le solde migratoire est positif



Source : Insee, recensements de la population 2011 et 2016.

urbaine de Strasbourg pour l'un et la proximité de la région parisienne pour l'autre. L'excédent naturel permet également une croissance démographique dans le Haut-Rhin (+0,3 %), bien que moins importante que sur la période précédente. Dans la Marne, la situation est bien orientée avec un rythme d'accroissement légèrement plus soutenu que cinq ans plus tôt (+0,2 %).

Les communes de 20 000 à 50 000 habitants perdent de la population

Au 1^{er} janvier 2016, près des deux tiers des communes du Grand Est comptent moins de 500 habitants, mais elles ne comprennent que 11,9 % de la population de la région (figure 3). En dehors du cas particulier des six communes « mortes pour la France », détruites pendant la première guerre mondiale, la plus petite commune, Leménil-Mitry, en Meurthe-et-Moselle, compte seulement 3 habitants. En parallèle, 68 communes dépassent le seuil des 10 000 habitants. À elles seules, elles rassemblent plus d'un tiers de la population régionale. Parmi elles, sept ont plus de 50 000

habitants : Strasbourg, Reims, Metz, Mulhouse, Nancy, Colmar et Troyes.

Entre 2011 et 2016, la population évolue différemment selon la taille des communes. Ainsi, elle augmente significativement dans les communes de 50 000 habitants et plus (+0,2 %), tandis qu'elle décroît assez fortement dans celles comprenant 20 000 à 50 000 habitants (-0,3 %). Il s'agit essentiellement de villes-centres de pôles urbains (définitions), comme Charleville-Mézières, Épinal, Épernay ou encore Sarreguemines, où la population s'est développée dans leur espace périurbain. La population privilégie les communes de banlieue en périphérie des villes-centres (+0,3 % contre -0,1 % pour les villes-centres). Pour les autres communes, la population est globalement stable. La rupture avec les évolutions constatées entre 2006 et 2011 est marquée, les grandes communes (de 10 000 habitants et plus) perdaient de la population au profit des communes de moins de 5 000 habitants, qui progressaient fortement.

Un tiers de la population dans les 50 plus grandes communes

Les 50 communes les plus peuplées de la région représentent seulement 1 % des communes du Grand Est, mais 32,3 % de sa population, soit 1 794 352 habitants (figure 4). La moitié d'entre elles se situent dans l'ancienne région Lorraine. En 2016, les cinq premières communes du classement (Strasbourg, Reims, Metz, Mulhouse et Nancy) comptent au moins 100 000 habitants et la dernière, Bischwiller, 12 561 habitants.

Deux tiers de ces communes sont des centres de pôles urbains, les autres appartenant à leur banlieue. Si la plupart se trouvent dans des grands pôles (au moins 10 000 emplois), deux sont des centres de pôles plus modestes : Romilly-sur-Seine (14 459) et Creutzwald (13 189).

3 La progression des communes de moins de 5 000 habitants ralentit nettement

Évolution de la population selon la taille de la commune

Taille	Nombre de communes	Population municipale 2016	Taux d'évolution annuel moyen de la population (en %)		Part de la population (en %)
			Entre 2011 et 2016	Entre 2006 et 2011	
Moins de 500	3 323	663 043	0,0	0,7	11,9
De 500 à 999	847	589 871	0,1	0,7	10,6
De 1 000 à 1 999	483	673 539	0,1	0,5	12,1
De 2 000 à 4 999	310	947 608	0,1	0,3	17,1
De 5 000 à 9 999	101	684 745	0,1	0,0	12,3
De 10 000 à 19 999	46	629 558	0,0	-0,2	11,3
De 20 000 à 49 999	15	442 405	-0,3	-0,5	8,0
50 000 et plus	7	924 417	0,2	-0,2	16,6
Grand Est	5 132	5 555 186	0,1	0,2	100,0
France métropolitaine	35 228	64 468 792	0,4	0,5	

Source : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016.

Parmi les villes-centres des 33 grands pôles urbains de la région, Sarrebourg (11 987), Cernay (11 617), Saverne (11 151), Thann (7 838), Remiremont (7 728) et Ottange (2 984) ne figurent pas parmi les 50 plus grandes communes. Elles se positionnent entre la 55^e et la 305^e place.

Une hausse essentiellement limitée aux communes de banlieue

Entre 2011 et 2016, la population des 50 communes les plus peuplées stagne, alors qu'elle diminuait de 0,3 % entre 2006 et 2011. Cette amélioration est due à une augmentation du nombre d'habitants dans les communes de banlieue (+ 0,3 %), alors qu'il diminue légèrement dans les villes-centres (- 0,1 %). On retrouve ainsi les plus fortes hausses en périphérie des centres de pôles, notamment à Lingolsheim et Ostwald (+ 2,1 % et + 2,0 %) près de Strasbourg ou encore à Woippy et Fameck (+ 1,5 % et + 1,4 %) près de Metz. Les plus fortes baisses sont quant à elles situées dans des villes-centres, plutôt de départements à dominante rurale, comme Sedan, Saint-Dié-des-Vosges, Lunéville et Charleville-Mézières (entre - 1,1 % et - 1,9 %).

Les évolutions sont diverses dans les sept communes de plus de 50 000 habitants. Strasbourg, première commune de la région, connaît une bonne dynamique après une diminution de sa population entre 2006 et 2011 (+ 0,5 % après - 0,1 %). Celle-ci se confirme également au niveau de son unité urbaine (+ 0,6 %). Si Colmar suit une tendance similaire (+ 0,7 %), l'autre grande commune de l'est de la région, Mulhouse, voit sa population baisser après une période de stagnation (- 0,2 %). Elle augmente toutefois de 0,2 % dans son unité urbaine. À l'ouest, Reims et Troyes gagnent à nouveau des habitants (+ 0,3 % et + 0,2 %), après en avoir perdu entre 2006 et 2011. Ce retour de la croissance démographique est encore plus visible au niveau de leur unité urbaine (+ 0,3 % et + 0,6 %). En revanche, Metz et Nancy présentent un déficit démographique sur les cinq dernières années (- 0,3 % et - 0,2 %). Si Nancy voit sa situation se dégrader par rapport à la période précédente, la population se stabilise dans l'unité urbaine. À Metz, la perte est moins forte qu'entre 2006 et 2011 (- 0,3 % contre - 0,7 %) mais reste visible au niveau de son unité urbaine (- 0,1 %).

Ces sept communes les plus peuplées présentent toutes un excédent naturel compris entre + 0,4 % et + 0,9 % mais leur solde migratoire est négatif, sauf à Colmar (+ 0,3 %). Le déficit migratoire est particulièrement important notamment à Mulhouse et à Metz (- 1,1 % et - 0,9 %). ■

4 Les communes de banlieue se développent plus vite que les villes-centres

Les 50 communes les plus peuplées de la région Grand Est

Rang	Commune (département)	Population municipale 2016	Taux d'évolution annuel moyen de la population (en %)		Évolution du rang entre 2006 et 2016	
			Entre 2011 et 2016	Entre 2006 et 2011		
1	Strasbourg (67)	c	279 284	0,5	-0,1	=
2	Reims (51)	c	183 113	0,3	-0,3	=
3	Metz (57)	c	117 890	-0,3	-0,7	=
4	Mulhouse (68)	c	108 999	-0,2	0,0	=
5	Nancy (54)	c	104 592	-0,2	0,0	=
6	Colmar (68)	c	69 899	0,7	0,5	=
7	Troyes (10)	c	60 640	0,2	-0,4	=
8	Charleville-Mézières (08)	c	46 682	-1,1	-1,0	=
9	Châlons-en-Champagne (51)	c	44 980	-0,1	-0,5	=
10	Thionville (57)	c	40 586	-0,2	-0,1	=
11	Haguenau (67)	c	34 460	-0,1	-0,2	=
12	Schiltigheim (67)	b	31 811	0,1	0,3	+2
13	Épinal (88)	c	31 558	-0,7	-0,8	-1
14	Vandœuvre-lès-Nancy (54)	b	30 182	-0,3	-0,5	-1
15	Illkirch-Graffenstaden (67)	b	26 837	0,3	0,1	+1
16	Saint-Dizier (52)	c	24 932	0,1	-1,6	-1
17	Épernay (51)	c	23 084	-0,7	-0,5	=
18	Chaumont (52)	c	22 367	-0,3	-1,4	=
19	Montigny-lès-Metz (57)	b	21 713	-0,6	-0,4	=
20	Forbach (57)	c	21 627	0,1	-0,4	=
21	Sarreguemines (57)	c	20 944	-0,6	-0,1	=
22	Saint-Louis (68)	c	20 642	0,3	0,4	+3
23	Saint-Dié-des-Vosges (88)	c	19 748	-1,6	-0,3	-1
24	Sélestat (67)	i	19 124	-0,1	-0,3	+2
25	Lingolsheim (67)	b	18 569	2,1	-0,1	+5
26	Lunéville (54)	c	18 566	-1,4	0,0	-2
27	Verdun (55)	c	17 913	-0,4	-1,1	=
28	Bischheim (67)	b	17 180	-0,4	-0,3	=
29	Sedan (08)	c	16 846	-1,9	-1,5	-6
30	Yutz (57)	b	16 338	0,6	0,2	+3
31	Hayange (57)	b	15 776	0,1	1,1	+7
32	Toul (54)	c	15 707	-0,4	-0,8	-1
33	Saint-Avold (57)	c	15 446	-1,0	-0,8	-4
34	Bar-le-Duc (55)	c	15 221	-0,9	-0,2	-2
35	Longwy (54)	c	14 722	0,5	0,1	+5
36	Wittenheim (68)	b	14 589	0,5	-0,2	+3
37	Illzach (68)	b	14 545	-0,2	-0,5	=
38	Romilly-sur-Seine (10)	c	14 459	1,1	-0,6	+3
39	Villers-lès-Nancy (54)	b	14 455	0,0	-1,2	-5
40	Pont-à-Mousson (54)	c	14 404	-0,7	1,5	+2
41	Laxou (54)	b	14 321	-0,5	-0,9	-6
42	Woippy (57)	b	14 103	1,5	-0,2	+4
43	Rixheim (68)	b	14 073	1,4	0,1	+5
44	Fameck (57)	b	14 010	1,4	1,0	+8
45	Creutzwald (57)	c	13 189	-0,5	-0,2	-1
46	Kingsheim (68)	b	13 151	0,3	-0,3	+1
47	Freyming-Merlebach (57)	c	13 004	-0,1	-0,6	-2
48	La Chapelle-Saint-Luc (10)	b	12 796	0,1	-1,4	-5
49	Ostwald (67)	b	12 714	2,0	1,6	+12
50	Bischwiller (67)	b	12 561	-0,1	-0,4	-1

Note : c (ville-centre), b (commune de banlieue), i (commune isolée : la commune de Sélestat est considérée comme un centre de pôle sans banlieue).

Source : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016.

Avec 279 284 habitants, Strasbourg est la 8^e commune la plus peuplée de France derrière Montpellier, mais devant Bordeaux. Le top 3 est toujours composé de Paris, Marseille et Lyon, qui dépassent les 500 000 habitants. Après avoir été négatif sur la période 2006-2011, le taux d'évolution annuel moyen de la population de Strasbourg se situe dans la moyenne des communes du top 10 à + 0,5 %. Nantes et Montpellier progressent le plus rapidement (+ 1,3 % chacun) tandis que Paris et Nice perdent des habitants (- 0,5 % et - 0,1 %).

La population des villes, au sens d'agglomération de population, s'apprécie toutefois davantage au niveau de leur unité urbaine. À cet échelon, l'unité urbaine de Strasbourg regroupe 465 069 habitants ce qui en fait la 13^e plus importante au niveau national. Ainsi, elle est plus peuplée que celle de Montpellier mais reste derrière les unités urbaines des autres communes du top 10, notamment celles de Bordeaux et Lille qui comptent un grand nombre d'habitants résidant en dehors de leur ville-centre. Les unités urbaines de Toulon, Grenoble, Douai-Lens et Rouen sont également plus peuplées que celle de Strasbourg, même si ce n'est pas le cas de leur ville-centre.

Strasbourg 8^e commune de France en population

Les 10 communes françaises les plus peuplées en 2016

Région	Commune	Population municipale 2016	Taux d'évolution annuel moyen de la population (en %)		Unité urbaine	
			Entre 2011 et 2016	Entre 2006 et 2011	Population municipale 2016	Rang*
Île-de-France	Paris	2 190 327	-0,5	0,6	10 733 971	1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Marseille	862 211	0,3	0,3	1 587 537	3
Auvergne-Rhône-Alpes	Lyon	515 695	1,0	0,8	1 651 843	2
Occitanie	Toulouse	475 438	1,2	0,4	957 750	5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Nice	342 637	-0,1	-0,2	943 583	6
Pays de la Loire	Nantes	306 694	1,3	0,4	642 425	8
Occitanie	Montpellier	281 613	1,3	1,0	434 933	15
Grand Est	Strasbourg	279 284	0,5	-0,1	465 069	13
Nouvelle-Aquitaine	Bordeaux	252 040	1,0	0,6	916 569	7
Hauts-de-France	Lille	232 440	0,4	0,1	1 041 389	4

* Les unités urbaines de Toulon, Grenoble, Douai-Lens et Rouen se classent devant Strasbourg et Montpellier. L'unité urbaine d'Avignon est également devant celle de Montpellier.
Source : Insee, recensements de la population 2006, 2011 et 2016.

Définitions

Les populations 2016 sont exprimées dans la géographie communale au 1^{er} janvier 2018.

Toutes les grandes communes de ce top 50 du Grand Est font partie d'une **unité urbaine** plus vaste, constituée avec d'autres communes liées par la continuité du bâti.

Certaines sont **villes-centres** de leur unité urbaine, dont elles regroupent en général plus de la moitié de la population. Si aucune commune n'atteint ce seuil, sont considérées comme villes-centres la commune la plus peuplée et éventuellement celles qui atteignent la moitié de la population de cette dernière, formant ainsi des unités urbaines polycentriques. Toutes les autres communes d'une unité urbaine en constituent la **banlieue**. Un tiers des grandes communes en font partie.

Sources

Cette étude est basée sur les populations communales officielles, dites populations municipales légales, issues des recensements de la population réalisés par l'Insee, en partenariat avec les communes, en date de référence au 1^{er} janvier 2016, 1^{er} janvier 2011 et 1^{er} janvier 2006. Les dernières données concernent la population légale au 1^{er} janvier 2016 dans les limites territoriales des communes existant au 1^{er} janvier 2018. Ces populations authentifiées par décret au Journal Officiel et publiées par l'Insee entrent en vigueur au 1^{er} janvier 2019.

Pour en savoir plus

- Vallès V., « Entre 2011 et 2016, les grandes aires urbaines portent la croissance démographique française », *Insee Focus* n° 138, décembre 2018.
- Challand C., M.-L. Kayali, « Population du Grand Est en 2035 : entre le choc démographique allemand et la prospérité du Luxembourg et de la Suisse », *Insee Analyses Grand Est* n° 79, septembre 2018.
- Cacheux L., Debout N., Horodenciuc L., Villaume S., « Évolutions démographiques entre 2010 et 2015 dans 12 grandes intercommunalités du Grand Est », *Insee Dossier Grand Est* n° 9, août 2018.
- Isel F., Monchatre V., « En 2016, la baisse de population se poursuit dans le Grand Est », *Insee Analyses Grand Est* n° 77, août 2018.
- Mironova E., Villaume S., « Le manque d'attractivité résidentielle freine la croissance démographique du Grand Est », *Insee analyses Grand Est* n° 66, décembre 2017.

